

Bulletin provincial



N°13

2019

18 AVRIL

SOMMAIRE

—

	<i>Page</i>
TUTELLE ADMINISTRATIVE	
Fonction publique – Centre public de l’Action sociale :	
SAINT-GHISLAIN : Annulation de la délibération du Centre public d’action sociale en date du 28 janvier 2019 relative à la délégation d’attributions au Bureau permanent	212
SAINT-GHISLAIN : Retrait de l’Arrêté d’annulation du 27 février 2019 concernant la délibération du Centre public d’Action sociale du 28 janvier 2019 concernant la délégation d’attributions au Bureau permanent – Approbation de ladite délibération.	213
BERNISSART : Annulation de la délibération du Centre public de l’action sociale en date du 03 janvier 2019 désignant certaines personnes en qualité de membres du Comité de concertation commune/CPAS.	214
MONS : Annulation de l’article 61 et modification de l’article 64 du Règlement d’Ordre Intérieur des organes délibérants du CPAS, adopté par délibération du 7 mars 2019.	215
Finances – Edifices du Culte	
BAUDOUR/HERCHIES : Approbation de la délibération du 5 octobre 2018 par laquelle le Conseil d’administration de la paroisse protestante approuve la modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire pour l’exercice 2018.	216

Service public de Wallonie
DG05-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/CPAS/19115/HL/VD

Fonction publique

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de SAINT-GHISLAIN – Délibération du 28 janvier 2019 –
Annulation.

Centre public de l'Action sociale

—

Par arrêté du 27 février 2019, j'ai décidé d'annuler la délibération du 28 janvier 2019 par laquelle le Conseil de l'Action sociale de SAINT-GHISLAIN décide de déléguer des attributions au Bureau permanent.

Mons, le 28 février 2019

Le Gouverneur,
(s) Tommy LECLERCQ

Service public de Wallonie
DG05-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/CPAS/19115/HL/VD

Fonction publique

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de SAINT-GHISLAIN – Délibération du 28 janvier 2019 – Retrait de l'arrêté d'annulation.

Centre public de l'Action sociale

—

Par arrêté du 13 mars 2019, j'ai décidé de retirer mon arrêté d'annulation du 27 février 2019 et de laisser devenir exécutoire la délibération du 28 janvier 2019 par laquelle le Conseil de l'Action sociale de SAINT-GHISLAIN décide de déléguer des attributions au Bureau permanent.

Mons, le 15 mars 2019

Le Gouverneur ff.,

(s) Guy BRACAVAL

Service public de Wallonie
DG05-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/CPAS/19193/HL/VD

Fonction publique

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de BERNISSART– Délibération du 3 janvier 2019 – Annulation.

Centre public de l'Action sociale

—

Par arrêté du 09 avril 2019, j'ai décidé d'annuler la délibération du 3 janvier 2019 désignant M. Loïc Laurent, M. Alain Drumel et Mme Isabelle Plancq en qualité de membres du comité de concertation Commune/CPAS.

Mons, le 09 avril 2019

Le Gouverneur,
(s) Tommy LECLERCQ

Service public de Wallonie
DG05-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/CPAS/19303/HL/VD

Fonction publique

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de MONS – Délibération du 7 mars 2019 – Annulation.

Centre public de l'Action sociale

—

Par arrêté du 09 avril 2019, j'ai décidé d'annuler l'article 61 alinéa 3 et la phrase « *dans les autres cas, le conseil de l'action sociale désigne un (e) directeur (trice) financier (ère) faisant fonction* » de l'article 64 du règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du CPAS adopté par délibération du 7 mars 2019.

Mons, le 09 avril 2019

Le Gouverneur,
(s) Tommy LECLERCQ

Service public de Wallonie
DG05-FIN-Direction du Hainaut
Dossier n° 050004/FIN/FE/Pluri/Eglise Protestante de Baudour-Herchies/MB1-2018

FINANCES – EDIFICES DU CULTE

Objet : Avis défavorables – Modification budgétaire n° 1 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018 – EPUB de Baudour-Herchies.

Fabrique d'Eglise

Par arrêté du 14 février 2019, la délibération du 5 octobre 2018 par laquelle le Conseil d'administration de la paroisse protestante de Baudour-Herchies approuve la modification budgétaire n° 1 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018 EST APPROUVEE.

Mons, le 19 février 2019

Le Gouverneur,
(s) Tommy LECLERCQ